

Résumé de la Séance du Conseil municipal du 13 avril 2012

- Inchangés en 2011, les taux des contributions directes sont cette année augmentés de 3 %.
- Les conseillers approuvent le budget primitif présentant un total de 574 702,25 € en dépenses et en recettes ainsi que le budget eau et assainissement d'un total de 165 521,33 € en dépenses et 194 490,43 € en recettes.
- Une subvention de 150 € est accordée à l'école Gratien LORRAIN pour des sorties au château de Lunéville et à la forteresse de Châtel-sur-Moselle. La commune paiera également les entrées en cas de visite du Musée du Textile.
- Les subventions suivantes sont accordées aux associations ayant déposé une demande : 150 € à l'ADMR, 200 € aux Restos du Cœur, 75 € aux Conjointes survivants, 475 € au Club Vosgien, 75 € au Trèfle du 3H Santé et 250 € à l'AMC.
- Le tableau corrigé des voies communales est approuvé : il porte la longueur totale à 8540 mètres. Le chemin de Châtillon à Cirey est déclassé du domaine public alors que le parking de l'agence postale et le chemin de Nitra y sont intégrés.
- Le contrat de l'adjoint administratif chargé des fonctions de secrétaire de mairie est renouvelé pour 3 ans.
- Une commission est chargée d'organiser un concours communal des maisons fleuries.
- Monsieur Becker est nommé délégué suppléant auprès du Pays du Badonviller.
- L'indemnisation par les assurances SMACL de 1288,11 € suite à dégât des eaux survenu dans l'immeuble sis 40b Grande rue est approuvée.
- Les 4 à 5 stères de bois provenant des coupes du tilleul de l'église et de peupliers du parc sont donnés au Club Vosgien de la Vezouze.
- Une accumulation de déchets source de nuisance pour les populations voisines est signalée rue de Châtillon.
- Les services de la Préfecture réalisant une étude sur les risques d'éboulements rocheux assurent que les marquages à la peinture sur les roches d'Achiffet partiront rapidement avec la pluie.
- La commune fêtera les 90 ans du monument aux morts le 5 mai (conférence avec Olivier BENA et Jacques BOURQUIN) et le 8 mai (cérémonie et exposition).